



VERVIERS

URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26



Wallonie

Réf : 2024C0010-MC

Le présent avis est adressé à tous les occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par Monsieur WOHRMANN Marco demeurant Rue Balmoral, 38 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Rue aux Laines, 25 à 4800 Verviers et cadastré division 1, section A n°1427C4.

Le projet porte sur : **Régularisation et division d'un immeuble de logements (3 appartements 2 chambres et 5 appartements 1 chambre)**

et est soumis à enquête publique en vertu des articles D.IV.40, D.IV.6, D.VIII.7 et suivants du Code du Développement Territorial et pour le motif suivant :

le projet déroge à la zone au plan de secteur (zone de services publics et d'équipements communautaires).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse ci-après, sur rendez-vous :

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 23 et 30 avril 2024 de 16h00 à 20h00.

Il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.

Date d'affichage de l'avis : 12/04/2024

L'enquête publique est ouverte le 18 avril 2024 et clôturée le 3 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à adresser au Collège Communal de Verviers :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be;
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2024C0010-MC (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 3 mai 2024 à 10h au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers. Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à signaler au préalable votre présence.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le 8 avril 2024

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN.



Pour la Bourgmestre :
L'Echevin délégué,

Maxime DEGEY.

